

Monsieur
GOMARELI RatiEstimation transmise à :
Madame Widmer de Nadai Christine

Genève, le 7 octobre 2016

Direction des Finances

Gestion Administrative
des Séjours et
TarificationN/réf : Jacqueline Pittet
T direct : 022 372 63 75Objet
Estimation N° 505-2016

Monsieur,

Les hospitalisations relevant des services médicaux de soins aigus somatiques sont facturées en DRG.

Le classement de votre hospitalisation dans un DRG donné ne peut se faire définitivement qu'après votre sortie des HUG car cela nécessite que tous les diagnostics, interventions et résultats d'analyse soient disponibles.

A chaque DRG est associé un nombre de points, appelé cost-weight (CW) ; une durée moyenne de séjour (DMS) ; une borne inférieure de séjour et une borne supérieure de séjour.

La facturation de votre séjour hospitalier résulte de la multiplication du nombre de points par le prix du point qui s'applique aux personnes domiciliées hors de Suisse, auxquels s'ajoutent les suppléments prévus par SwissDRG et les suppléments en relation avec les transplantations d'organes.

Les indications connues à ce jour, sont les suivantes :

Donneur

Enregistrement	2'000.-
Suivi du donneur	13'200.-
SwissDRG	40'580.-
	55'772.-

Receveur

Typisation	6'800.-
Détermination des données immunologiques	560.-
SwissDRG	60'970.-
	68'330.-

TOTAL	124'110.-
--------------	------------------

La tarification englobe toutes les charges afférentes à votre séjour (examens de laboratoire, prestations médico-techniques, médicaments, prise en charge médicale, soins infirmiers, frais d'hôtellerie...).

De plus, si l'hospitalisation nécessite une prise en charge plus longue ou plus lourde que prévue, par exemple à cause de complications ou d'éléments inconnus lors de l'établissement de cette estimation, il est possible que le montant final de la facture soit supérieur à cette estimation.

Cette estimation, valable pendant trois mois sur l'année en cours, est établie à titre indicatif. L'administration de l'hôpital n'engage pas sa responsabilité en cas de dépassement du prix indiqué.

Le patient reste personnellement débiteur des factures qui lui sont adressées. A moins de fournir la garantie totale de sa compagnie d'assurance, le patient verse un dépôt équivalent à l'estimation indiquée ou fournit une garantie bancaire d'un établissement reconnu.

Le montant du dépôt de garantie peut être versé selon les modalités suivantes avec mention du numéro de cette estimation, cité en objet.

<ul style="list-style-type: none">• par virement : Banque : B.C.G. (Banque Cantonale de Genève) Nom du Compte : Hôpitaux Universitaires de Genève Monnaie : Francs Suisses / CHF No du Clearing : 788 No IBAN: CH81 0078 8000 R331 1970 4 No SWIFT: BCGECHGG• par garantie bancaire• en espèces.	Données à préciser lors du versement: Nom-prénom du <u>patient</u> Adresse complète Date de naissance No d'estimation
--	--

Si la prise en charge s'avérait plus lourde que prévue, un complément de dépôt vous serait demandé.

Si votre facture se révélait être inférieure au montant du dépôt nous procéderions alors à un remboursement ; nous vous prions par conséquent de nous transmettre vos coordonnées bancaires lors de votre admission.

Pour toute question relative au dépôt, nous vous remercions de prendre contact avec le service Info Recouvrement (tel. 022/372.11.12).

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.



Jacqueline Pittet

Copie à
Mesdames Borer ; Maye ; Ricci
Professeur Berney, Monsieur Dederding
DF-COMPTABILITE Trésorerie
Info Recouvrement

E-mail : info.finance@hcuge.ch

Fax +41.22.305.56.55

HÔPITAUX UNIVERSITAIRES
DE GENEVE

Secteur des débiteurs

2, chemin du Petit-Bel-Air

CH-1225 CHENE-BOURG

Tél. : 022 372.57.00

Date :

DETAILS DU COMPTE BANCAIRE ou CCP A CREDITER

Patient (Nom et prénom) :	Titulaire du compte :
Réf.estimation :	Nom de l'agence :
Adresse mail :	N° de compte bancaire ou CCP :

IBAN * :

* Référence obligatoire pour effectuer un remboursement

Merci de nous transmettre un justificatif de compte (copie de la carte, RIB)

BIC / SWIFT ** :

** Référence obligatoire pour les remboursements vers l'étranger



Dans le cas où le remboursement doit être effectué sur le compte d'une tierce personne, **le patient** doit compléter la procuration ci-jointe et joindre une copie recto/verso de sa carte d'identité ou de son passeport.

PROCURATION

Je, soussigné(e), M. / Mme.....

autorise les Hôpitaux Universitaires de Genève à rembourser le solde éventuel du dépôt.
sur le compte bancaire, indiqué ci-dessus.

Fait à :

Le :

Signature du patient :

Document indispensable à joindre :

- Copie recto/verso de ma carte d'identité
- Copie de mon passeport